

Sur la route
Des villages
de Basse-
Côte-Nord
«perdus
au bout du
monde» Page B 5



20 ans après
la mort
du jeune
Daniel, les
motards se
réorganisent
Page A 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVI N° 178

LE DEVOIR, LE LUNDI 10 AOÛT 2015

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

POINT D'EAU

L'art de la dérive

Patrick Beaulieu s'est laissé flotter de la Missisquoi jusqu'à New York, au fil de l'eau

CATHERINE LALONDE

Il a déjà, pour ses projets, suivi les vents américains (*Ventury*, 2010), la migration des papillons monarques (*Vecteur Monarque*, 2007) et le hasard, façon Vegas, en s'en remettant à la roulette (*Vegas*, 2012). Pour l'artiste Patrick Beaulieu, la perte de contrôle, l'abandon, l'effacement de la volonté devant les aléas et les forces de la nature sont du pain quotidien et du levain de création.

En 2014, l'artiste visuel, qui s'adonne désormais à ces «trajectoires performatives», a plongé dans une autre improbable virée, avec *Méandre*: partant, dans son Yakaty Yak — son kayak de cèdre, fait main — de la source de la rivière Missisquoi à New York, il a suivi le fil de l'eau et cette route maritime mythique 30 jours durant, en payant le moins possible. Conversation avec un homme qui pratique, littéralement, l'art de la dérive.

Disons qu'il fait du *road art*, avec cette fibre très américaine, continentale, qui crée chez d'autres des *road movies* ou des *road novels*. De ses odyssées modèles réduits, jouées sur un mois plutôt qu'en style Ulysse, Patrick Beaulieu aime «la mise à l'épreuve», le «motif poétique et la règle de base» qu'il respecte à la lettre, les rencontres et le «desir de rendre l'expérience ensuite, de la partager avec un corpus d'œuvres».

Ainsi que le passage des frontières, leitmotiv de ses périples. «Traverser les frontières avec des motifs aussi suspects, aussi impalpables, est une aventure en soi», rapporte, tout sourire, l'artiste voyageur. *Les contrôleurs douaniers ne peuvent pas te placer dans la case du touriste, du travailleur — il faudrait des cartes de travail —, ni du visiteur. T'es le poète et ils ne savent pas quoi faire avec toi. Ce sont des heures d'interrogatoire, toutes les fois, où je parle aux douaniers de recherche, d'exploration. Je tiens à leur dire, vraiment, ce que je vais faire, même face à ces forces froides là. C'est un mauvais moment à passer. Mais je ne suis ni illégal ni dangereux, seulement à leurs yeux incompréhensible.*

Sur *Méandre*, la traversée des douanes a été plus fluide, les douaniers associant le kayakiste à une esthétique de sportifs.

Du lac d'Argent à la Grosse Pomme

Car Patrick Beaulieu voulait cette fois partir de la source de la rivière Missisquoi, mythique, des primes gouttes presque, et filer du lac d'Argent au lent rythme de l'eau jusqu'à la

VOIR PAGE A 8 : DÉRIVE

SILENCE À FERGUSON



JEFF ROBERSON ASSOCIATED PRESS

Un an après la mort de Michael Brown, abattu par un policier, des centaines de personnes se sont rassemblées dimanche à Ferguson. Le père du jeune homme (notre photo), accompagné de sa conjointe, a fait part de sa reconnaissance aux nombreux manifestants. «Si vous n'aviez pas été là, l'affaire aurait été étouffée», a-t-il lancé à la foule. Page B 1

Harper veut criminaliser le voyage en territoire djihadiste

Les rares voyageurs autorisés devraient justifier leurs déplacements

FLORENCE SARA G. FERRARIS

Stephen Harper compte durcir le ton envers les aspirants djihadistes en criminalisant les voyages non justifiés dans des «foyers d'activités terroristes», où des groupes terroristes recrutent et forment des partisans. Questionné de toute part, le chef conservateur s'est toutefois bien gardé de donner plus de détails quant à la manière dont il entend procéder pour limiter les déplacements vers ces régions «plus à risque».

«Nous n'ignorons pas ici ce que font ceux qui se rendent dans une telle région. C'est pour cela qu'il faut pousser cette politique particulière qui est utilisée dans d'autres pays», a affirmé le chef conservateur en faisant référence aux attaques inspirées par celles du groupe État islamique (EI) perpétrées par des Canadiens l'an dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu et à Ottawa.

A titre d'exemple, le gouvernement australien a adopté en octobre dernier une législation similaire qui, dans les cas extrêmes, peut mener à une peine d'emprisonnement de dix ans.

Les détails concernant les peines canadiennes sont encore inconnus et «seront déterminés par

VOIR PAGE A 8 : CRIMINALISER

Élections fédérales

Le grand retour de Nigel Wright. Le témoignage de l'ex-chef de cabinet de Stephen Harper commencera mercredi au procès du sénateur déchu Mike Duffy. Page A 3

Sables bitumineux: Mulcair forcé de corriger sa candidature. Le chef du NPD a dû se défendre de vouloir suspendre l'exploitation des sables bitumineux. Page A 3

AUJOURD'HUI



Culture La lecture d'été qui a changé ma vie: comprendre l'hôpital psychiatrique avec Dostoïevski, Vian et Ferron. Page B 7

Idees Les anglophones s'éveillent aux limites de leur langue. Une chronique de Jean-Benoît Nadeau. Page A 7



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 5
Météo..... A 2
Mots croisés..... A 4
Petites annonces..... A 5
Sudoku..... A 4

VOCATION (1/3)

De jeunes prêtres chérissent la tradition

Pendant que l'héritage catholique québécois s'effrite et que les églises se vident, certains jeunes bravent les préjugés en se tournant vers Dieu. Qu'ils s'engagent dans une voie traditionnelle ou plus contemporaine, tous ont leur raison de lever les yeux vers le ciel, à la recherche de sens. Premier de trois textes sur ces jeunes Québécois qui, en 2015, croient toujours.

LAURA PELLETIER

Dans la chapelle du séminaire de Saint-Hyacinthe, des notes d'orgue graves et rapides marquent l'entrée de deux Québécois dans la vingtaine qui, dans quelques heures, seront prêtres. Les fidèles se lèvent dès que les deux futurs abbés franchissent la porte de la chapelle avec un convoi de religieux de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre. Malgré leur âge, Alexandre Marchand (27 ans)



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIERRE (CANADA)

VOIR PAGE A 8 : TRADITIONS

Alexandre Marchand et Jacques Breton ont été charmés par un rite datant d'avant Vatican II.

DÉRIVE

SUITE DE LA PAGE 1

Grosse Pomme.

La Missisquoi, parce qu'elle est de ses paysages intimes, là où il réside, mais aussi « parce qu'elle a été longtemps pour les Premières Nations un vecteur de navigation qui leur permettait de passer au Maine, par le lac Memphrémagog, de portage en portage. Et parce qu'elle est un courant alternatif très lent qui permet de rejoindre une des plus grandes métropoles du continent, à partir de la cour arrière chez nous... Elle sillonne dans les méandres du Vermont, atteint le lac Champlain, par lequel on peut rejoindre le fleuve Hudson et l'Atlantique à New York. »

Histoire d'eaux

« L'extrême lenteur de la dérive, au début, c'est vraiment un choc, s'est remémoré Patrick Beaulieu. Mais après quelques jours, tu réalises que tu as accès à des subtilités qui t'échappent habituellement. Avec le kayak, ton œil est au niveau de l'eau : tu as accès aux micro-reflets, aux changements brusques, au bruit de la glisse sur la surface. » L'artiste a filmé, en caméra fixe, une série de courtes vidéos, ses Points de confluence, des moments clés de sa contemplation, en laissant le courant cadrer ses images.

Au cours de la descente sont apparues des forces qui ont pris de l'ampleur. « Il est très difficile de naviguer sur le lac Champlain avec une petite embarcation. Les vents changent en quelques secondes, des vagues de sept pieds peuvent apparaître soudainement alors que tu étais sur un miroir. Cette lutte corporelle contre les forces... c'est autre chose. Ensuite sont arrivées les marées, dès Albany, auxquelles je devais m'adapter. »

Parti en juillet 2014, son iPhone comme seule technologie, intervenant au minimum sur un trajet naturel, dormant dans son hamac ou dans quelques motels non loin des rives, acceptant la contemplation imposée, cueillant des vidéos, cherchant les rencontres, s'arrêtant dans les marinas — naturels points d'accès —, et y fréquentant les riches, très riches et pas si libres qu'il ne croit pas autrement, Beaulieu arrivera 30 jours plus tard, en larmes, épuisé, sous le pont de Manhattan, seul dans le ressac du bruit urbain et du sentiment d'accomplissement.

Vagues d'émotions

« J'ai vécu trois états d'eaux, très contrastés. D'abord comme personne seule dans la nature, dans quelque chose de sauvage, avec le calme, le si-



Patrick Beaulieu, Méandre — Yakety Yak, kayak en cèdre fait à la main, ornement en bronze, 2014



Patrick Beaulieu a mis 30 jours pour faire le trajet, entre nature sauvage, forces déchaînées et pollution urbaine.

lence, la lenteur, l'humidité. Ensuite, au chapitre 2 du voyage, à la mer intérieure qu'est le lac Champlain, c'est l'arrivée des forces incontrôlables, d'une extrême beauté, mais terrifiantes — comme la tempête qui arrive. Puis, sur l'Hudson, au dernier chapitre, c'est l'influence d'une

grande cité qui apparaît, en côtoyant des polluants, des centrales nucléaires, des centrales hydroélectriques, les marées aussi... J'ai même traversé une usine abandonnée...

Il a vécu aussi avec le roulis, inarrêtable après 8 à 10 heures passées auparavant à voguer, peu importe la

terre ferme sous les pieds. « Tu continues à sentir la vague qui te ramène en arrière, et tu rattrapes ton équilibre. Après deux ou trois bières, c'est vraiment tripartite... »

Méandre, l'exposition, sera présentée au Pacific Sky en Oregon l'automne prochain, et à la galerie Art Mûr de Montréal, à l'hiver 2016. On y verra des images, des vidéos, mais on entendra aussi, prédit l'artiste, en pistes audio, des extraits des conseils qu'on lui a prodigués durant son parcours. « Je me rappelle ce bluesman, venu me voir au last call, qui m'a dit "Remember: keep your head above the muddy water". Ou tous ces "Water under the bridge"... Je les accumule. »

Un an plus tard, Patrick Beaulieu reste teinté par l'expérience, emplie. « Ce que j'ai appris, c'est la préciosité de la lenteur et de l'état d'abandon, des états extrêmement difficiles à atteindre dans nos vies professionnelles et les choix qu'on fait. Y toucher, ça en rappelle la force régénératrice. Ça m'a rappelé l'importance d'une certaine attention fine, qu'on oublie. »

Le Devoir

CRIMINALISER

SUITE DE LA PAGE 1

les processus législatifs habituels», ont indiqué les services de communication du Parti conservateur, ajoutant qu'ils ne « spéculeraient pas sur les détails précis à ce moment-ci ».

De passage dans la capitale, Stephen Harper a promis d'élargir la législation qui interdit aux Canadiens d'aller à l'étranger combattre dans les rangs de groupes jugés terroristes par le gouvernement fédéral. Les citoyens qui voudront, malgré tout, procéder au voyage devront justifier leur démarche, sans quoi leur périple pourrait être considéré comme un acte criminel.

Le chef conservateur a tout de même admis que des raisons légitimes pour aller dans ces régions, dans « certaines, rares circonstances », pourraient « théoriquement » exister.

Parmi les activités considérées comme étant légitimes, notons le fait « d'offrir une aide humanitaire, de travailler en tant que journaliste professionnel, de visiter un membre de sa famille, de remplir des fonctions officielles pour le gouvernement [et] de comparaître en justice ».

Aux communications du parti, on précise cependant que « les déplacements uniquement aux fins de visites religieuses, de tourisme ou d'affaires ne seront pas considérés comme étant légitimes ».

Pour Ferry de Kerckhove, professionnel en résidence à l'École supérieure d'affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa, cette décision du Parti conservateur s'inscrit dans « une tendance inquiétante qui entretient la peur ».

« En Irak, il y a de nombreux hauts lieux de pèlerinage musulmans, insiste l'ancien diplomate. Au-delà du voyage, ce sont des libertés fondamentales qui sont en cause. » En ce sens, la Charte canadienne des droits et libertés reconnaît, dans son deuxième article, le droit de « liberté de conscience et de religion ».

Selon M. de Kerckhove, cette nouvelle annonce mènera à des dérapages. « Si vous avez un nom arabe, vous aurez probablement à vous justifier davantage, a-t-il expliqué en entrevue avec Le Devoir. Ça pourrait donner lieu à des cas de profilage. Qui sait ce qui arrivera lorsqu'on fera face à une sorte de tribunal qui déterminera qui peut partir et qui ne peut pas ? »

Le premier ministre n'a pas indiqué clairement comment son gouvernement déterminerait les zones interdites. « [Ce sera fait] en fonction des conseils des organismes de sécurité et du renseignement du Canada ». Le service des communications a cependant reconnu que « certaines parties de la Syrie et de l'Irak qui sont contrôlées par le soi-disant Etat islamique seraient probablement parmi les premières à être considérées ».

Diversion électorale

Pour le candidat libéral dans Notre-Dame-de-Grâce-Westmount, Marc Garneau, la déclaration de Stephen Harper est encore trop imprécise pour déterminer si cette nouvelle mesure est adéquate dans le contexte canadien.

« Il y a tellement de questions auxquelles M. Harper n'a pas répondu, comme sur la manière dont ils détermineront ces endroits, insiste le porte-parole pour les affaires étrangères du Parti libéral du Canada. Il devra nous dire ce qu'il a en tête, car, pour l'instant, ça ressemble plus à une déclaration pour faire sensation auprès de sa base militante. »

Il a aussi ajouté que des mesures sont déjà en place pour intervenir lorsqu'une personne s'adonnant au terrorisme est identifiée par les autorités. À cet effet, la loi C-51 adoptée en mai dernier permet de « retirer son passeport ou ses documents de voyage » à un Canadien soupçonné d'entretenir des liens avec un groupe terroriste.

Même son de cloche du côté de Thomas Mulcair, chef du Nouveau Parti démocratique, qui a cependant rappelé que son parti s'est engagé, s'il est élu, à abroger la loi C-51.

De son côté, le chef du Bloc québécois a indiqué qu'il ne voit pas d'un mauvais œil l'intention des conservateurs de limiter l'accès aux régions où le groupe EI est très actif. « Grosso modo, je suis d'accord avec la mise en place de mesures pour interdire les déplacements vers ces zones, a fait valoir Gilles Duceppe. Il faut maintenir l'équilibre entre sécurité et liberté. »

Il a toutefois précisé que « s'il veut être sérieux, Stephen Harper devra aller plus loin et cesser de fournir des armes à des régimes qui bafouent les droits humains et la démocratie, comme l'Arabie saoudite ».

Inspiration australienne

La législation australienne a renforcé ses lois antiterroristes en interdisant tout voyage vers les pays considérés comme étant des foyers du terrorisme international. L'objectif est de limiter les départs de citoyens australiens vers certains secteurs de la Syrie et de l'Irak, entre autres.

« L'amendement sur les combattants étrangers va avant tout permettre de faciliter les poursuites à l'encontre des Australiens qui ont combattu dans les rangs de groupes terroristes à l'étranger, avait alors indiqué le chef du gouvernement Tony Abbott. Il va aussi permettre de surveiller plus aisément ici les terroristes potentiels et « les prêcheurs de haine » qui les encouragent. »

La modification proposée criminalise tout déplacement, sans raison valable, dans une zone déclarée comme étant reconnue pour être le théâtre d'activités terroristes. Cette loi s'est toutefois attiré de vives critiques depuis, nombreux de ses détracteurs ayant fait valoir qu'elle compromet la présomption d'innocence.

Avec La Presse canadienne et Le Monde
Le Devoir

TRADITION

SUITE DE LA PAGE 1

et Jacques Breton (29 ans) ont choisi une branche traditionaliste du catholicisme — qui conserve l'aspect liturgique d'avant 1962, année des réformes religieuses du concile Vatican II. Le rite traditionnel est considéré par leur communauté comme plus « sacré ».

En cette chaude journée d'été, Alexandre Marchand et son confrère ont revêtu l'aube. Ils s'agenouillent, puis se prosternent, vivant un moment déterminant dans leur vie. Les deux jeunes hommes font partie des rares Québécois à avoir fréquenté le séminaire européen de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre.

Des chants grégoriens et l'emploi du latin tout au long de la cérémonie témoignent de l'utilisation du rite traditionnel. Une cérémonie d'ordination selon ce rite n'avait pas eu lieu au Canada depuis 1962.

« Nous avons demandé que la cérémonie se déroule chez nous », explique l'abbé Marchand. Leurs proches remplissent la grande chapelle. Les femmes ont mis leur mantille, un carré de dentelle que l'on pose sur la tête.

L'abbé Marchand, de Gatineau, a senti l'appel de Dieu dès l'âge de cinq ans et a rapidement opté pour le traditionalisme. « Petit, je suis allé plusieurs fois à la messe traditionnelle. Il y a une paroisse de la Fraternité sacerdotale Saint-Pierre à Ottawa depuis 1995, au sein de l'église Sainte-Anne. » Il dit avoir été charmé par la « beauté de la liturgie » traditionnelle et ses symboles. « Ces derniers sont nombreux [durant la messe] et parlent d'eux-mêmes », comme le prêtre qui se met à genoux, s'humiliant pour Dieu, et qui fait la messe tourné vers l'autel et non vers les fidèles, puisqu'il s'adresse au Tout-Puissant.

Le jeune prêtre a été rebuté par certaines « dérives » des prêtres qui ont adopté la réforme. « L'Église devait être un peu réformée, oui, mais tout a changé trop rapidement, et il y a eu des pertes de contrôle. Certains prêtres ont com-

« L'Église devait être un peu réformée, oui, mais tout a changé trop rapidement, et il y a eu des pertes de contrôle. »

Alexandre Marchand, 27 ans, prêtre

mencé à faire la messe en français avant que Rome ait légiféré sur les livres liturgiques, ont introduit la communion dans la main, sans avoir l'accord de Rome, etc. »

L'abbé Marchand estime que la messe célébrée dans les langues officielles des pays — « des langues profanes » — « a perdu énormément de sens ». « L'Église est un lieu sacré dans laquelle une action sacrée se déroule. Il faut que la langue utilisée soit sacrée. » Selon lui, le fait que le latin soit une langue qui « ne change plus » protège l'invariabilité du texte.

Les confrères d'Alexandre Marchand au séminaire européen venaient de plusieurs pays, de différents milieux sociaux et avaient en majorité grandi avec le rite traditionnel, indique-t-il. Certains avaient des profils très particuliers, comme un collègue dont il était proche qui avait commencé sa carrière comme militant pour les droits de la personne en Birmanie.

Petite communauté

« C'est un mouvement fort limité » dans le monde, précise Gilles Routhier, doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval, en parlant des communautés catholiques traditionalistes. « On ne peut pas dire que c'est un mouvement très important numériquement au Québec non plus », renchérit son collègue de l'Université Laval Alain Bouchard, sociologue des religions et enseignant.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Par courriel agenda@ledevoir.com